



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>37563</b>	<b>De M. Bernard Perrut ( Les Républicains - Rhône )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Solidarités et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt; santé</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Nombre important des reports des consultations et conséquences sur la santé	<b>Analyse &gt; Nombre important des reports des consultations et conséquences sur la santé.</b>
Question publiée au JO le : <b>23/03/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le nombre important des reports des consultations en raison de la crise sanitaire et de leurs conséquences futures sur la santé des Français. Il y a un an, alors que la première vague de covid-19 frappait durement le pays, une déprogrammation généralisée des interventions non urgentes a été mise en place suite à l'activation du Plan blanc sur l'ensemble du territoire. Dans le même temps, les Français reportaient massivement leurs consultations chez le médecin, différant ainsi des soins mais aussi des diagnostics et dépistages. S'il n'y a pas eu d'autre décision nationale de déprogrammation généralisée, le report de soin est resté une réalité en 2020 et se poursuit en 2021. L'Agence régionale de santé d'Île-de-France vient ainsi de demander une déprogrammation de 40 % des interventions des hôpitaux et des cliniques. Ces déprogrammations ont des conséquences néfastes pour la santé de citoyens, maintenant et à l'avenir. Selon une étude de la fédération Unicancer, les retards de prise en charge des patients atteints de cancer lors de la première vague de covid-19 pourraient causer un excès de décès de 1 000 à 6 000 patients dans les années à venir. Ce triste constat dressé par les 18 centres de lutte contre le cancer (CLCC) illustre l'impact du report de soins pour de nombreux malades chroniques, parmi lesquels les malades souffrant de pathologies cardiovasculaires. Les médecins témoignent de situations très critiques, notamment sur des interventions de remplacements de valves cardiaques qui ont été déprogrammées. Si ces actes n'avaient pas un caractère urgent au moment de leur planification, leur déprogrammation a conduit à des dégradations sévères de l'état de santé des patients et à des décès qui auraient pu être évités. Alors que le Premier ministre estime que la France est entrée dans une troisième vague, il est plus que jamais urgent de connaître précisément les conséquences des déprogrammations d'intervention et de report de soins afin de mettre en place des mesures permettant de limiter les conséquences sanitaires à court et long terme, notamment pour les maladies chroniques. Aussi, il lui demande ses intentions concernant la réalisation d'un état des lieux de l'impact de la crise sur les maladies chroniques non covid-19, comme les maladies cardiovasculaires, notamment en mobilisant la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et les sociétés savantes pour recenser les registres et cohortes permettant de mesurer le rythme de la reprise des soins dans les différentes spécialités.